

L'ECHO DES LANCIERS

N° 14
Mai 2008

Bulletin d'Informations de la Mairie de Franchesse



LE MOT DU MAIRE

Des élections du 9 mars 2008 est née une nouvelle équipe municipale composée de femmes et d'hommes désireux de s'investir dans la gestion communale et d'œuvrer pour le bien-être de tous. Comme nous l'avons indiqué dans notre profession de foi, nous souhaitons agir dans différents domaines : soutien à la vie associative, maintien des activités du CCAS, poursuite de l'embellissement du bourg, entretien des chemins, extension du lotissement, réouverture de sentiers de randonnée, aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière et contribution aux travaux de la communauté de communes en Bocage Bourbonnais.

Alors, bien qu'à l'échelle d'une commune de moins de 500 habitants les décisions ne soient pas capitales, elles sont tout de même nombreuses et importantes. Elles fixent des orientations, expriment des choix et façonnent ainsi la vie du village, le tout dans le respect de la légalité car nous ne pouvons pas faire tout ce que nous désirons.

Le 1^{er} trait d'union entre le précédent mandat et le nouveau est ce bulletin municipal. Je souhaite qu'il soit un réel outil d'informations mais aussi de communication. Il est ouvert à tous dans le respect de chacun. N'hésitez pas à utiliser la tribune libre.

Bonne lecture.

Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL



INFOS PRATIQUES MAIRIE :

Ouverture au public : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi → 09h00 à 12h00 // 14h00 à 16h30
Samedi → 09h00 à 12h00

Contacts : Tél. : 04 70 66 26 26 - Fax : 04 70 66 29 87

E-mail : mairie-franchesse@wanadoo.fr

Secrétaire de mairie : Isabelle VILLE

Permanence du Maire et des Adjointes :

↪ Mardi : de 11h00 à 12h00 : Mme Sylviane MEUNIER

↪ Jeudi : de 11h00 à 12h00 : M. Gérard VERNIS

↪ Vendredi de 11h00 à 12h00 : Mme Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL

↪ Samedi de 11h00 à 12h00 : Mme Chantal BOBIER

Nouveau visage du Conseil Municipal élu le 09 mars 2008 :



Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL : MAIRE



Gérard VERNIS
1^{er} Adjoint



Sylviane MEUNIER
2^e Adjointe



Chantal BOBIER
3^e Adjointe



Eric BOUCHON



Roland CHALMIN



André DESPRET



Françoise GUILLEMOT



Vincent LECOQ



Pierrette POPY



Thérèse THUARD

DELEGATIONS ET COMMISSIONS

Délégations aux Adjointes :

Gérard VERNIS : Affaires agricoles – Voirie et Chemins de randonnée –
Bâtiments

Sylviane MEUNIER : Affaires Sociales – Fleurissement

Chantal BOBIER : Communication – Culture - Sports

Délégations (Représentants de la commune dans les instances intercommunales):

Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais :

Titulaires : Mme Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL, M. Gérard VERNIS,
Suppléants : MM. Eric BOUCHON et André DESPRET.

Syndicat intercommunal de Voirie d'Ygrande :

Titulaires : M. Roland CHALMIN, Mme Sylviane MEUNIER,
Suppléantes : Mmes Pierrette POPY et Thérèse THUARD.

SIVOM Eau et Assainissement Nord-Allier :

Titulaires : M. Roland CHALMIN, Mme Sylviane MEUNIER,
Suppléantes : Mmes Pierrette POPY et Thérèse THUARD.

S.I.E.G.A. :

Titulaire : M. Vincent LECOCQ,
Suppléant : M. Gérard VERNIS.

Syndicat intercommunal du Collège de Bourbon l'Archambault :

Titulaires : Mmes Chantal BOBIER et Françoise GUILLEMOT,
Suppléants : M. Vincent LECOCQ, Mme Sylviane MEUNIER.

Centre Social de Lurcy-Lévis :

Titulaires : Mmes Françoise GUILLEMOT et Sylviane MEUNIER.
Suppléants : Mme Pierrette POPY, M. Gérard VERNIS.

Syndicat intercommunal du Collège de Lurcy-Lévis :

Titulaires : Mmes Chantal BOBIER et Françoise GUILLEMOT.

C.N.A.S. :

Titulaire : Mme Chantal BOBIER,
Suppléante : Mme Françoise GUILLEMOT.

Commissions (Groupes de travail, sur un thème précis, à l'intérieur du Conseil Municipal):

- Commission de voirie : MM. BOUCHON, CHALMIN, LECOCQ, Mme POPY et M. VERNIS.
- Commission des travaux : L'ensemble des conseillers en fonction des disponibilités de chacun et des travaux à réaliser
- Commission communication : Mme BOBIER, MM. DESPRET et LECOCQ.
- Commission cimetière : MM. CHALMIN, DESPRET, Mme POPY et M. VERNIS.
- Commission des finances : M. DESPRET, Mme GUILLEMOT, M. LECOCQ, Mmes MEUNIER et POPY

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Outre Mme le Maire qui en est la présidente, le CCAS est composé de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de membres nommés sur proposition d'associations œuvrant dans le domaine social.

MEMBRES ELUS : Mme Chantal BOBIER - M. Eric BOUCHON – Mme Sylviane MEUNIER
Mme Pierrette POPY - M. Gérard VERNIS

MEMBRES NOMMES : Mme Nicole BERNARD – M. Jean-Marie CANEL (Secours Catholique) - Mme Martine CHARVEYRON (FNATH) – Mme Carine DIAT (Déléguée UDAF)
Mme Thérèse THUARD (Club des Lanciers)

Commissions Communauté de Communes :

Commissions	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Tourisme et coopération internationale	Françoise GUILLEMOT	Chantal BOBIER
Environnement, aménagement de l'espace	Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL	Sylviane MEUNIER
Développement économique	Gérard VERNIS	Françoise GUILLEMOT
Habitat	André DESPRET	Thérèse THUARD
Finances	Vincent LECOCQ	Françoise GUILLEMOT
Appel d'offres	Eric BOUCHON	Roland CHALMIN
Communication	Chantal BOBIER	Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL
Agriculture et développement durable	Gérard VERNIS	Pierrette POPY
Patrimoine	Pierrette POPY	Vincent LECOCQ
Chemins de randonnée	Gérard VERNIS	Eric BOUCHON

BUDGET COMMUNAL 2008

FONCTIONNEMENT : 396 177 €

	DEPENSES		RECETTES	
Fournisseurs →	Charges générales 23,44%		Recettes fiscales 32,94%	← Contribuables
Personnel et caisses diverses →	Frais de personnel 32,74%		Dotations d'Etat 32,98%	← Etat
Elus, organismes de regroupement, budgets annexes, assoc. →	Autres charges de gestion courante 14,17%		Autres produits 10,12%	← Usagers
Intérêts emprunts → 1,16%	Imprévus 5,30%		Excédent reporté 23,96%	← Excédent des budgets antér.
	Virement à la section d'investissement 23,19%			

INVESTISSEMENT : 194 750 €

	DEPENSES		RECETTES	
Banques →	Capital dette 8,73%		Autofinancement 47,18%	← Contribuables
Entreprises →	Acquisitions et travaux : 82,78%		Subventions 6,26%	← Département
Autres dép. 3,74% → Déficit 2007 4,74% →			FCTVA et autres recettes financières 46,55%	← Etat et divers.

DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES

Service départemental d'incendie et de secours : 7 050 €

Contribution aux organismes de regroupement : 25 631 €

Syndicat du Collège de Bourbon : 2 472 €
Syndicat intercommunal de Voirie : 19 600 €
Association des Maires : 177 €
Fédération des Maires ruraux : 103 €
S.I.E.G.A. : 1 992 €
Centre de Secours de Bourbon : 305 €
Agence technique départementale : 46 €
S.I.R.O.M. : 936 €

Subventions aux associations et autres organismes 6 289 €

Comité des Fêtes : 1 400 €
Association Sportive Franchessoise : 775 €
Club des Retraités : 385 €
Coopérative scolaire : 315 €
Amicale Laïque : 310 €
Anciens d'Afrique du Nord : 225 €
Les Ch'tites Canailles : 1 900 €
Centre Social de Lurcy-Lévis : 271 €
S.P.A. du Bourbonnais : 233 €
L'Allier à Livre Ouvert : 50 €
Maison Familiale de St Léopardin d'Augy : 50 €
Institut de Formation Interprofessionnel 03 : 50 €
F.N.A.T.H. : 65 €
Amicale des Donneurs de sang : 65 €
Association pour les aveugles : 65 €
Centre anticancéreux L. Bérard : 65 €
Restos du cœur : 65 €

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire en 2008 les taux d'impositions appliqués en 2007, à savoir :

- ⊗ **Taxe d'habitation : 12,43 %**
- ⊗ **Taxe foncière (bâti) : 11,84 %**
- ⊗ **Taxe foncière (non bâti) : 25,32 %**
- ⊗ **Taxe professionnelle : 18,72 %**

QUOI DE NEUF AU SEIN DES ASSOCIATIONS

Du changement au Comité des Fêtes :

Présidente : Mme Sylvie MICAUD
 Vice-Présidente : Mme Pierrette POPY
 Secrétaire : Laëtitia AUBERGER
 Secrétaire Adjointe : Sophie GIRAUDET
 Trésorière : Marie-Thérèse JACQUET
 Trésorier-Adjoint : Laurent TYSZKO

Amicale Laïque :

Pour financer les diverses activités de l'Amicale (gym, informatique, carnaval, travaux d'aiguilles ...) des billets de tombola sont mis en vente à 1,50 € l'unité (1 lot par carnet).

Vous pouvez vous en procurer auprès des adhérents, à la Mairie, chez Mme Annie SERRE et chez M. et Mme Philippe LEGER.

Nouvelle activité proposée par l'Amicale Laïque : Travaux d'aiguilles

Des cours de points de croix ou de crochet sont donnés à la salle polyvalente, jusqu'à fin juin un lundi sur deux, puis tous les lundis à partir de septembre, de 14H à 16H. Vous pouvez vous renseigner auprès de :

- ☞ Sandrine LAVELATTE (point de croix)
Tél : 04 70 66 24 35
- ☞ Marie VILLATTE (crochet) Tél : 04 70 66 26 71



MANIFESTATIONS A VENIR



Comité des Fêtes :

- 2, 3 et 4 août 2008 : fête patronale
- 22 août 2008 : concert avec le groupe « Le Gré des Vents »
- 06 septembre 2008 : randonnée
- 13 septembre 2008 : ball-trap
- 18 octobre 2008 : bal des jeunes
- 09 novembre 2008 : thé dansant

Amicale Laïque :

- 26 juin 2008 : tirage de la tombola

Ecole Maternelle :

- 21 juin 2008 : brocante (Vous pouvez soutenir l'école en y déposant des objets qui seront vendus au profit de la coopérative scolaire)



A.S. Franchesse :

- 24 mai 2008 : challenge Roger MICAUD et petite randonnée (à partir de 16 H)
- 13 juillet 2008 : concours de pétanque en nocturne
- 1^{er} août 2008 : concours de pétanque en nocturne

Club des Lanciers :

- 29 Novembre 2008 : concours de belote

C'est avec un nouveau bureau que nous attaquons le programme de nos festivités pour cette année.

De nouveaux membres sont venus renforcer l'équipe pour nous permettre de programmer un choix varié de manifestations, afin de satisfaire tous les goûts.

Nous préparons activement la fête patronale des 2, 3 et 4 août prochain. Toutes les personnes désirant faire partie de l'équipe peuvent nous rejoindre, ce sera avec plaisir que nous les accueillerons.

*La présidente du Comité des Fêtes
Sylvie MICAUD*

BIBLIOTHEQUE : Monsieur DARD vous accueille 2 fois par mois, le mercredi après-midi de 15 h à 17 h, à la bibliothèque où vous pouvez trouver les livres de votre choix. Pour les mois de mai et juin 2008, la bibliothèque sera ouverte les 14 mai, 28 mai, 11 juin et 25 juin. N'hésitez pas à utiliser la tribune libre pour nous faire connaître vos souhaits, (jours et heures d'ouvertures notamment). Vous pouvez aussi contacter Monsieur DARD au 04 70 66 26 60.



L'exposition estivale sera reconduite cette année, **les samedis et dimanches du 05 juillet au 31 août 2008.**

Si vous souhaitez exposer ou si vous avez dans vos relations des artistes qui souhaitent exposer, qu'ils soient de Franchesse ou d'ailleurs, vous pouvez prendre contact avec la Mairie (Tél : 04 70 66 26 26 - Courriel : mairie-franchesse@wanadoo.fr) ou auprès de M. Michel LAMBOLEY (Tél/Fax : 04 70 66 29 77).

La Halte Garderie « Les Ch'tites Canailles » sera à Franchesse les jours suivants :

Mardi 20 mai 2008 : 13h30 à 19h00

Mercredi 04 juin 2008 : 09h00 à 12h00

Mardi 17 juin 2008 : 13h30 à 19h00

Mardi 02 Juillet 2008 : 09h00 à 12h00

Mardi 15 Juillet 2008 : 13h30 à 19h00

Mercredi 30 juillet 2008 : 09h00 à 12h00

Renseignements : Les Ch'tites Canailles - Mairie - 03160 St Aubin le Monial ou au 06 64 15 03 16

Ramassage des plastiques agricoles

Mercredi 16 avril, une quarantaine d'agriculteurs de Franchesse et des environs se sont succédés toute la journée, route de Lurcy-Lévis pour apporter des films d'enrubannage (mis en andains puis pressés), des enveloppes de big-bag et des ficelles. **La collecte de la journée a ainsi produit 37 bottes de 600 kg environ.** Elles ont été ramassées par une entreprise de Haute-Loire qui en assure le nettoyage et le recyclage.



Ce geste qui évite de brûler ou d'enfouir les plastiques est possible grâce aux exploitants agricoles qui participent activement, et sympathiquement, mais aussi à la Chambre d'Agriculture et à la Fédération Départementale des CUMA qui ont pris le relais de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais pour l'organisation.



MARCHE BIO ET EXPO DE PRINTEMPS

Compte tenu des élections et de la mise en route du nouveau Conseil, le marché Bio et l'exposition réservée aux artistes locaux n'ont pas pu être organisés.

Mais, soyez rassurés, l'idée n'est pas abandonnée et cette manifestation reviendra en 2009 avec, nous l'espérons, encore plus d'exposants (artistes ou producteurs bio).

Collecte de vêtements

L'Association des Paralysés de France organise sa collecte annuelle de textiles. Elle est baptisée «Moisson du Cœur», un bonhomme de chiffon en est l'emblème. Vous pouvez déposer vos sacs de vêtements, bien ficelés, (uniquement sacs plastiques ou sacs poubelles) à la Mairie de Franchesse du 12 au 18 juin 2008.

Plus d'informations au 04 70 48 13 60

**INFORMATION SANTE TRES IMPORTANTE de l'AMLAPS
(Association des Médecins Libéraux de l'Allier pour la Permanence des Soins)**

PERMANENCE DES SOINS NUITS, DIMANCHES ET JOURS FERIES

Depuis le 1^{er} février 2008, pour obtenir le médecin d'astreinte de votre secteur, il faut composer le :

04 70 48 57 87

Le N° 15 est réservé uniquement aux appels d'urgence



ONT COLLABORE A L'ELABORATION DE CE NUMERO :

Isabelle DESURIER-LAFLEURIEL : Le mot du Maire (page 1)
Collecte plastiques agricoles (page 8)

Isabelle VILLE : Budget 2008 (pages 5 et 6)

Sylvie MICAUD : Nouveau comité des fêtes (page 7)

Agence de l'eau Loire-Bretagne : Consultation publique (page 9)

ATMO AUVERGNE : Mesure de la qualité de l'air (page 9)

Chantal BOBIER : Rédaction des autres articles, mise en page et photos (page 2)

A propos des photos, merci à tous les conseillers de s'être prêtés au jeu.

TRIBUNE LIBRE

Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à le donner sur ce coupon-réponse, à déposer en mairie.

Nom, Prénom, Adresse (facultatif).....

Remarques, suggestions, questions, demande d'informations :

.....
.....
.....



Message de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

En 2008, l'eau vous consulte

L'eau c'est la vie, donnez-nous votre avis !

Donnez votre avis en répondant au questionnaire que vous trouverez dans vos boîtes aux lettres en mai 2008. Il suffit de le renseigner sur www.prenons-soin-de-leau.fr ou de le renvoyer par la Poste. L'envoi est gratuit.

« La qualité de l'eau est d'une importance vitale pour nos rivières, pour toutes nos entreprises, nos communes, nos activités, pour chacun d'entre nous.

La politique de l'eau, les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre sont en débat afin de mieux répondre à l'évolution de nos besoins en eau. Ce qui vous est proposé aujourd'hui, c'est une stratégie de reconquête de la qualité de l'eau, basée sur les objectifs à atteindre, le programme d'actions à mener, les coûts associés et les délais nécessaires.

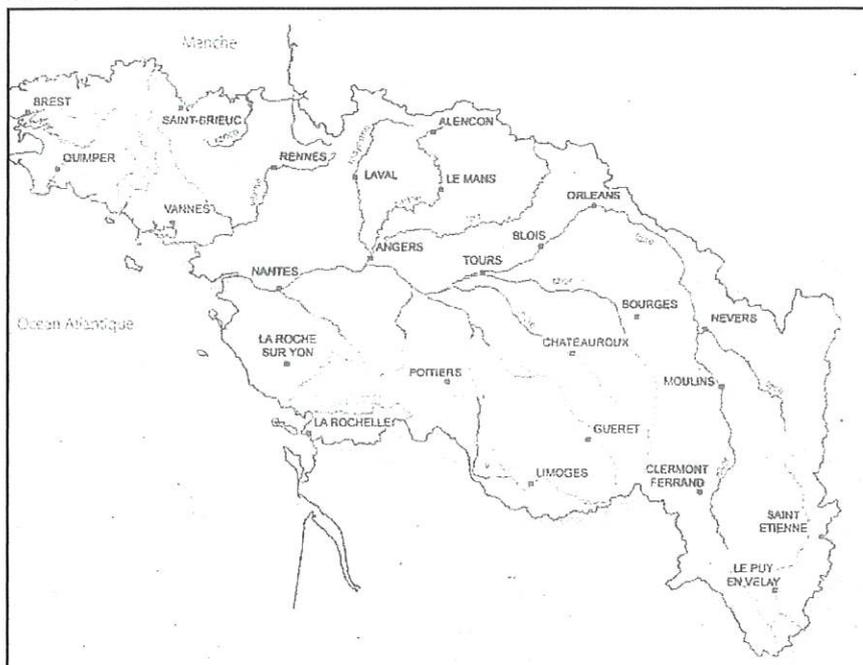
Chacun d'entre nous est invité à s'exprimer sur cette stratégie : est-elle assez ambitieuse en termes de délais et de qualité visée ? Les efforts à fournir sont-ils acceptables ? »

Plus d'informations sur www.prenons-soin-de-leau.fr

Pour avancer ensemble vers le bon état de toutes les eaux : rivières, plans d'eau, eaux souterraines ou côtières – nous espérons une participation active de vous tous à cette consultation publique.



Le Bassin Loire-Bretagne en quelques chiffres :
10 régions, 36 départements, plus de 7300 communes et 12 millions d'habitants.



La qualité de l'air en Auvergne

L'ATMO Auvergne (Association pour la mesure de la pollution atmosphérique de l'Auvergne) est chargée d'évaluer la qualité de l'air sur l'ensemble de la région Auvergne (Loi du 30/12/1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie).

Pour les mesures à effectuer en 2008, la commune de Franchesse a été choisie. Ainsi, un site temporaire de mesure sera installé de fin avril à septembre 2008 dans l'atelier de la commune.

Déplacements dans le département de l'Allier.

Le Conseil Général a mis en place un réseau de transport de voyageurs construit autour de trois modes de déplacements complémentaires :

- Les **lignes régulières** (autocars) selon un calendrier et un itinéraire fixés à l'avance (points d'arrêt, jours et horaires fixes)
- Les **lignes à la demande** ou **lignes virtuelles** (petits véhicules) également selon un calendrier et un itinéraire fixés à l'avance, mais elles sont déclenchées uniquement après réservation téléphonique au plus tard la veille du déplacement
- Le **transport à la demande en zone rurale** : mis en place depuis février 2008, ce nouveau dispositif permet de se rendre deux fois par semaine depuis l'adresse de son choix à une commune-centre de référence, uniquement sur réservation.

Pour s'informer ou réserver, il suffit d'appeler au : N° Vert 0 800 800 966 (gratuit depuis un poste fixe).

Des dépliants sont également à votre disposition à la mairie.